

11 August 2017

IOTC CIRCULAR 2017-074

Dear Sir/Madam

THE IOTC CHAIRPERSON'S PROPOSALS FOR THE NEXT MEETINGS OF THE TECHNICAL COMMITTEES ON ALLOCATION CRITERIA AND PERFORMANCE REVIEW

In response to IOTC Circulars 2016-063 and 2017-067, I have received a considerable amount of input on the preferences of CPCs for the dates for the next meetings of the Technical Committee on Allocation Criteria (TCAC) and the Technical Committee on Performance Review (TCPR).

There is a clear divergence of preferences among CPCs on the date of the TCAC meeting, and I understand clearly arguments that have been presented for an October meeting, and a meeting in the first quarter of 2018.

However, given there is no consensus, as Chairperson of the IOTC, I would like to propose that the TCAC and TCPR meetings be held in February 2018. I note that South Africa is unable to host the meeting in 2018, so I would like to take this opportunity to thank South Africa very much for its generous offer. I also propose that the meeting be held in Seychelles² and I will ask the IOTC Secretariat to confirm the date.

My rationale for this decision is straightforward. One of the main objectives of this TCAC is to continue discussions on proposals for allocation mechanisms, including Proposal N (On the allocation of fishing opportunities for IOTC species presented at the 21st Session, with a view to possibly having a proposal tabled at the 22nd session of the Commission (in 2018). If the TCAC is held this October, some CPCs cannot attend, and the deliberations on Proposal N or any related proposal will not have taken their input into account. Given the considerable sensitivity surrounding the issue of allocation, I would prefer to have a proposal at S22 that has been subject to a full consultation by all CPCs. On the other hand, if the TCAC meeting is held early in 2018, any such proposal will have wider consultation and debate among CPCs, and there will still be time (according to the rules for the submission of proposals) to have it on the agenda at S22.

Thank you again for your input on this matter, your understanding for this decision, and your ongoing efforts to ensure that the TCAC continues to provide high quality advice to the Commission.

Yours sincerely



Ahmed AMazrouai
Chairperson of IOTC

Attachments:

x Nil

Distribution

IOTC Contracting Parties: Australia, China, Comoros, Eritrea, European Union, France (Territories), Guinea, India, Indonesia, Iran (Islamic Rep of), Kenya, Rep. of Korea, Madagascar, Malaysia, Maldives, Mauritius, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Somalia, South Africa, Sri Lanka, Sudan, United Rep. of Tanzania, Thailand, United Kingdom, Yemen
Cooperating Non-Contracting Parties: Bangladesh, Liberia, Senegal
Intergovernmental Organisations, Non-Governmental Organisations
Chairperson IOTC. Copy to: FAO Headquarters, FAO Representatives
CPCs.

This message has been transmitted by email only

11 août 2017

CIRCULAIRE CTOI 2017-074

Madame/Monsieur

DECISION DU PRESIDENT DE LA CTOI SUR LES DATES DES PROCHAINES REUNIONS DES COMITES TECHNIQUES SUR LES CRITERES D'ALLOCATION ET D'EVALUATION DES PERFORMANCES

En réponse aux circulaires 2017-063 et 2017-067 de la CTOI, j'ai reçu un nombre considérable de contributions sur les préférences des CPC pour les dates des prochaines réunions du Comité technique sur les critères d'allocation (CTCA) et du Comité technique sur l'évaluation des performances (CTEP).

Il existe une divergence claire de préférences entre les CPC quant à la date de la réunion du CTCA et je comprends clairement les arguments qui ont été présentés en faveur d'une réunion en octobre 2017 ou d'une réunion au premier trimestre de 2018.

Cependant, étant donné qu'il n'y a pas de consensus, en tant que Président de la CTOI, je voudrais proposer que les réunions du CTCA et du CTEP se tiennent en février 2018. Je note que l'Afrique du Sud n'est pas en mesure d'organiser ces réunions en 2018, et je voudrais saisir cette occasion pour remercier l'Afrique du Sud pour son offre généreuse. Je propose également que la réunion se tienne aux Seychelles – et je demanderai au Secrétariat de la CTOI de confirmer la date.

Ma justification de cette décision est simple. L'un des principaux objectifs de ce CTCA est de poursuivre les discussions sur les propositions de mécanismes d'allocation, y compris la Proposition N (Sur la répartition des opportunités de pêche pour les espèces de la CTOI) présentée à la 21^{ème} session, en vue d'avoir éventuellement une proposition présentée à la 22^{ème} Session de la Commission (en 2018). Si le CTCA est organisé en octobre, certaines CPC ne peuvent y participer et les délibérations sur la Proposition N et/ou toute proposition connexe ne pourraient prendre en compte leurs commentaires. Compte tenu de la sensibilité considérable de la question de l'attribution, je préférerais avoir une proposition à S22 qui ait fait l'objet d'une consultation complète de toutes les CPC. D'autre part, si la réunion du CTCA se déroule au début de 2018, toute proposition de ce genre aura fait l'objet de consultations et de débats plus larges entre les CPC, et il sera encore temps (selon les règles pour la soumission des propositions) de l'inscrire à l'ordre du jour pour S22.

Je vous remercie encore une fois de votre contribution à cette discussion, de votre compréhension de cette décision et de vos efforts continus pour que le CTCA continue de fournir des avis de haute qualité à la Commission.

Cordialement



Ahmed Al-Mazrouai
Président de la CTOI

Pièces jointes:

- Aucune

Destinataires

Parties contractantes de la CTOI: Australie, Chine, Comores, Erythrée, Union Européenne, France (Territoires), Guinée, Inde, Indonésie, Iran (Rép Islamique d'), Japon, Kenya, Rép de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Sierra Leone, Somalia, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép-Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume Uni (TOM), Yémen. **Parties coopérantes non-contractantes:** Bangladesh, Liberia, Sénégal. **Organisations intergouvernementales et non-gouvernementales.** Président de la CTOI. Copie à: Siège de la FAO, Représentants de la FAO dans les CPC.

Ce message a été transmis par courriel uniquement